

PRÉCAUTION D'EMPLOI

Les huiles essentielles sont des concentrés d'actifs très puissants. Il est important de les employer avec précaution. Il est vivement recommandé d'effectuer un test de tolérance cutanée du pli du coude 48h avant d'utiliser l'huile essentielle ou le mélange d'huiles essentielles.

De manière générale, les huiles essentielles sont déconseillées chez les asthmatiques, les personnes présentant un cancer et les personnes dont l'état de santé est jugé fragile.

Certaines huiles essentielles sont photo sensibilisantes, comme par exemple les huiles issues des agrumes, elles ne doivent pas être appliquées avant une exposition aux UV ou au soleil.

En général, les huiles essentielles ne s'utilisent pas pures mais doivent être diluées dans une huile végétale.

Ne jamais appliquer d'huiles essentielles dans les yeux, les oreilles, les muqueuses anogénitales. En cas d'accident, ne jamais rincer avec de l'eau (les huiles essentielles ne sont pas hydrosolubles) mais avec une huile végétale. Ne pas laisser les flacons à la portée des enfants. En cas d'ingestion, appelez le 145 (centre antipoison Suisse).